

Le grand pèlerinage des Vierges



Photos AFP

«Protégez notre France, priez, priez pour nous»: les unes après les autres, au rythme des prières, les statues de la Vierge, en bois doré, brut ou polychrome, juchées sur des brancards portés à épaule d'homme, attaquent, sous une pluie fine, le chemin escarpé qui mène à la cathédrale du Puy-en-Velay. Cent huit statues, répliques réalisées par des artisans locaux, ont été rassemblées au Puy et sont parties sillonner la France jusqu'au 8 septembre prochain, puis, durant trois ans, le monde. Pendant un an, les Vierges devraient faire, espèrent les initiateurs du pèlerinage, 38.000 haltes dans les 36.000 communes de France.

Hibernatus avait faim

«Hibernatus», l'homme préhistorique exhumé d'un glacier du Tyrol en septembre 1991 dans un exceptionnel état de conservation, était «affamé» avant sa mort, a déclaré le professeur Werner Platzer, directeur de l'Institut d'anatomie de l'université d'Innsbruck (Autriche), où la momie de l'homme vieux de près de 5.000 ans est conservée. Les scientifiques ont découvert que le ventre de l'homme des glaces était entièrement vide lors de sa mort dans le glacier du Similaun. L'homme des glaces, âgé de plus de trente ans, serait mort d'épuisement.

Les extra-terrestres à l'ONU

Quelque 700 spécialistes des objets volants non-identifiés (OVNI), ou personnes affirmant avoir été contactés par des extra-terrestres, vont demander à l'ONU de reconnaître l'existence d'êtres vivants sur d'autres planètes que la terre. Réunis en congrès au Brésil, les spécialistes devaient analyser des images du film projeté dans le monde entier ces derniers mois, sur l'autopsie du corps d'un présumé extra-terrestre aux Etats-Unis. Selon certains congressistes, le gouvernement américain serait derrière la divulgation de ce film pour que les spécialistes des extra-terrestres attestent de sa véracité, avec l'intention de prouver ensuite qu'il s'agit d'un faux afin de mieux les discréditer.

Fouetté dans son entreprise

Un ancien directeur de la Banque Sepah, une des principales banques publiques iraniennes, a été fouetté dans son établissement et devant ses employés pour avoir touché des pots-de-vin. Iraj Mohammadi a été condamné par le tribunal révolutionnaire à Téhéran à trois ans de prison pour escroquerie et concussion, consommation de drogue et participation à des soirées dansantes. Avant de purger sa peine de prison, il a dû recevoir quarante coup de fouets devant ses anciens collaborateurs dans les locaux de la banque.